

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que le Régime Collectif d'Allocation des Retraites (RCAR), représenté par son mandataire CDG Capital, a déclaré le 25 janvier 2007, avoir acquis sur le marché central, le 12 janvier 2006, 835 actions Aluminium du Maroc, au cours unitaire de 985 DH, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, le RCAR détient 23.387 actions Aluminium du Maroc, soit 5,02% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement des seuils mentionnés, le RCAR n'exclut ni de poursuivre les achats ni de céder les actions détenues. Les décisions seront prises en fonction de l'évolution du marché.

Contact CDVM :
Tel : 037 68 89 27
E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma